

**PROJET DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
DE L'EXERCICE 2019
RAPPORT DE PRÉSENTATION**

1) L'EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Le budget supplémentaire constitue à la fois un budget de report de l'exercice précédent (2018) et un budget d'ajustement de l'exercice en cours (2019).

C'est un budget de report qui assure la liaison entre deux exercices en reprenant les résultats globaux constatés à la clôture de l'exercice précédent. Il reprend également les reports de crédits en recettes et en dépenses non consommés mais juridiquement et comptablement engagés au cours de l'exercice précédent.

C'est un budget d'ajustement qui comprend des ajustements à la hausse ou à la baisse de crédits ainsi que les estimations de dépenses et de recettes nouvelles apparues depuis le vote du budget primitif par le Conseil Municipal en février dernier.

Dans ce cadre, le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2019 a pour objet :

- de reprendre les reports de crédits de l'exercice 2018 correspondant aux restes à réaliser de recettes et de dépenses de la section d'investissement comptablement engagés au 31 décembre 2018 pour 3,016 M€ en recettes et 8,267 M€ en dépenses,
- de constater en report à nouveau l'excédent de l'exercice budgétaire 2018 figurant au compte administratif approuvé par le Conseil Municipal du 27 juin 2019 (+7,271 M€) inscrit en recette de fonctionnement,
- d'ajuster les recettes et les dépenses prévues au budget primitif de l'exercice 2019 voté par le Conseil Municipal le 28 mars dernier,
- de prendre en compte les nouvelles opérations à intervenir d'ici la fin de l'année en investissement.

Le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2019 qui sera soumis pour approbation au prochain Conseil Municipal s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement.....	8,553 M€
Section d'investissement	16,439 M€
TOTAL	24,992 M€
Dont mouvements réels.....	17,569 M€
Dont mouvements d'ordre	7,423 M€

Les virements de crédits en dépenses entre chapitres budgétaires s'élèvent à un montant de 150 k€ de la section d'investissement (-150 k€) vers la section de fonctionnement (+151 k€).

Après reprise du solde de clôture de la section d'investissement pour 1,956 M€ en dépense d'investissement, le résultat de l'exercice 2018 permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour 7,206 M€ et d'affecter le solde de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 7,271 M€ en report à nouveau de recettes de la section de fonctionnement.

2) LA PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les inscriptions budgétaires de la section de fonctionnement sont égales à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BS 2019
Dépenses de fonctionnement	8.552.749 €
Dépenses réelles	1.129.596 €
<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>7.423.153 €</i>
Recettes de fonctionnement	8.552.749 €
Recettes réelles	8.552.749 €
<i>Recettes d'ordre</i>	<i>0 €</i>

a) Les dépenses réelles de fonctionnement

Hors réserve pour dépenses imprévues de fonctionnement, les dépenses nouvelles de fonctionnement s'élèvent à +356 k€ au BS 2019 (+968 k€ au BS 2018) dont +412 k€ pour les dépenses de gestion courante et -56 k€ pour les mouvements financiers.

L'ajustement concernant les dépenses courantes représente +0,6% du montant total des crédits inscrits en dépenses au BP 2019 (70,527 M€).

Les dépenses de personnel font l'objet d'une inscription de crédits complémentaires de 360 k€ au BS 2019 correspondant à 0,9% de la masse salariale évaluée au projet de BP 2019.

Ces dépenses sont liées notamment à :

* la réévaluation du coût en année pleine du PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) pour les agents concernés par ces mesures en 2019 et pour lequel une provision de 100 k€ avait été inscrite au BP 2019 (+50 k€ au BS 2019 pour les traitements bruts et les charges sociales),

* la réévaluation des avancements de grade opérés pour les agents communaux concernés pour l'année 2019 et pour lesquels une provision de 90 k€ avait été inscrite au BP 2019 (+95 k€ pour les traitements bruts et les charges sociales),

* l'incidence sur 2019 des créations de postes intervenues après l'élaboration du projet de BP 2019 (+170 k€ pour les traitements bruts et les charges sociales), soit 1 poste au service informatique, 2 agents de catégorie C au service des Affaires Générales, 1 poste à la Police Municipale et 2 postes à Temps Non Complet pour le Service Municipal d'Aide à Domicile (SMAD),

* un effort supplémentaire en 2019 pour les actions de formation du personnel communal (notamment informatique) (+25 k€ au BS 2019).

Les chapitres budgétaires principalement concernés par le BS 2019 sont les suivants :

920 – Administration générale.....+405 k€

Ces dépenses comprennent en particulier l'ajustement du FCCT (Fonds de Compensation des Charges Territoriales) à verser pour 2019 à l'EPT10 de 165 k€ au BP 2019 à 425 k€ au BS 2019 (+260 k€) conformément à la CLECT de juin 2019 et à la délibération du Conseil de Territoire du 2 juillet 2019 ainsi que les crédits destinés à l'acquisition des fournitures pour travaux en régie du service des bâtiments (50 k€).

921 – Sécurité et salubrité publiques+110 k€

Ces crédits concernent surtout l'ajustement à la hausse du contingent communal d'incendie versé à titre obligatoire pour le financement de la BSPP (Brigade des Sapeurs -Pompiers de Paris) conformément à la notification de la Préfecture de Police de Paris intervenue le 6 février dernier (+75 k€ pour une dépense ajustée de 950 k€ à 1,025 M€).

928 – Aménagement et services urbains -504 k€

Il s'agit principalement de l'ajustement à la baisse du reversement de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) à l'EPT10 au titre de l'exercice 2019 conformément à la délibération du Conseil de Territoire du 6 mai 2019. Ce reversement de fiscalité initialement prévu à 4,415 M€ au BP 2019 est réduit à 4 M€ au BS 2019 (-415 k€).

L'ensemble des inscriptions budgétaires des autres chapitres fonctionnels correspondent essentiellement aux ajustements des charges de personnel des secteurs concernés dans la mesure où le budget communal est voté par fonction et non par nature (choix de présentation de la M14 suivi depuis 1997).

Les mouvements financiers à hauteur de -56 k€ prennent acte de la notification du FPIC pour 2016 le 25 juin dernier par la Préfecture du Val-de-Marne pour un montant de 694 k€ contre une prévision de 750 k€ inscrite au BP 2019.

L'équilibre de la section de fonctionnement du BS 2019 permet également d'inscrire en réserve pour dépenses imprévues un montant de 774 k€, soit 1,1% des crédits en dépenses réelles de fonctionnement inscrits au BP 2019 (70,527 M€).

Cette réserve sera affectée, le cas échéant, au financement complémentaire des dépenses de fonctionnement en DM1 2019 afin d'ajuster au plus près les réalisations de l'exercice comme les années précédentes.

Dans ce cadre, le virement à la section d'investissement (dépense d'ordre) peut être porté de 4,476 M€ au BP 2019 à 11,899 M€ au BS 2019 (+7,423 M€).

b) Les recettes réelles de fonctionnement

Hors reprise de l'excédent net de l'exercice 2018 pour +7,271 M€, les recettes de fonctionnement sont en hausse de +1,281 K€ au BS 2019 et concernent principalement :

Impôts et taxes (article 73)+1.227 k€

Les recettes inscrites au BP 2019 voté par le Conseil Municipal le 28 mars dernier doivent être corrigées pour tenir compte des notifications intervenues depuis :

- du produit notifié des 3 taxes directes (taxe d'habitation et taxes foncières bâtie et non-bâtie) résultant de la notification des bases prévisionnelles par la DDFIP du Val-de-Marne au moyen de l'état fiscal 1259 le 11 mars dernier. **Le produit de fiscalité directe doit être ajusté de 36,700 M€ en prévision au BP 2019 à 37,537 M€ au BS 2019, soit un ajustement de +837 k€ à taux d'imposition constants en 2019,**

* des rôles supplémentaires de taxe d'habitation et de taxe foncière bâtie encaissés par la ville depuis le début de l'année 2019 (+139 k€),

- de l'ajustement du produit de la TEOM 2019 afin de prendre en compte la base d'imposition notifiée par la DDFIP du Val-de-Marne pour 2019 (+230 k€) en intégrant la baisse de -5% du taux d'imposition voté par le Conseil Municipal à hauteur de 5,63% pour 2019.

Dotations et participations (article 74)..... -66 k€

Les recettes inscrites au BP 2019 doivent être ajustées pour tenir compte de :

1° l'ajustement au BS 2019 de la dotation forfaitaire de DGF pour 2019 égale à 6,547 M€ contre une prévision de 6,600 M€ au BP 2019 (-53 k€), soit une baisse réelle de -0,8% entre 2018 et 2019.

2° l'ajustement au BS 2019 du montant de DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) pour 2019 au titre de la garantie de dotation inscrite prévisionnellement à hauteur de 130 k€ au BP 2018 (+54 k€). La DSU attribuée en 2019 est ainsi égale à 184 k€ en baisse de -12,5% par rapport à 2018 (210 k€ en 2018) dans le cadre du mécanisme de garantie triennale dégressif.

3° l'ajustement des allocations compensatrices de fiscalité directe notifiées en mars 2019 par la DDFIP du Val-de-Marne d'un montant total de 1,014 M€ pour 2019 (+73 k€ au BS 2019) se décomposant comme suit :

* la compensation des exonérations de taxe d'habitation.....+72 k€

* la compensation des exonérations de taxes foncières+1 k€

Produits exceptionnels (article 77).....+99 k€

Ces recettes concernent principalement l'indemnisation de la SMACL pour les sinistres sur équipements communaux liés aux inondations de la crue de la Marne en janvier 2018 (48 k€) et la subvention de la MGP (Métropole du Grand Paris) attribuée également pour la crue de la Marne (31 k€).

3) LA PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les inscriptions budgétaires de la section d'investissement sont égales à :

SECTION D'INVESTISSEMENT	BS 2019
Dépenses d'investissement	16.439.466 €
Dépenses réelles	6.216.725 €
Reportes de dépenses de l'exercice N-1	8.266.713 €
<i>Solde de clôture de l'exercice N-1</i>	<i>1.956.028 €</i>
<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>0 €</i>
Recettes d'investissement	16.439.466 €
Recettes réelles	-1.206.428 €
Excédent de fonctionnement N-1 capitalisé	7.206.282 €
Reportes de recettes de l'exercice N-1	3.016.459 €
<i>Recettes d'ordre</i>	<i>7.423.153 €</i>

a) Les dépenses réelles d'investissement

Hors réserve pour dépenses imprévues d'investissement et reports de dépenses, les propositions nouvelles de dépenses d'investissement sont égales à +2,567 M€ au BS 2019.

Ces dépenses d'équipement nouvelles sont entièrement autofinancées (aucun emprunt globalisé supplémentaire inscrit au BS 2019) grâce à la reprise de l'excédent de l'exercice 2018 et représentent un effort d'investissement supplémentaire de près de 30% du montant des dépenses d'équipement (investissement hors amortissement en capital de la dette) inscrites au BP 2019 (8,786 M€).

Cet équilibre de financement permettra de poursuivre en 2019 la politique de désendettement communal (-49% depuis le 1^{er} janvier 2005).

De plus, un montant de provisions pour dépenses d'équipement futures de 3,5 M€ est proposé : 1 M€ pour les écoles, 1 M€ pour les équipements sportifs, 1 M€ pour la voirie communale et 500 k€ pour le développement durable. Cette provision de 3,5 M€ est également complètement autofinancée.

Ces dépenses concernent principalement les chapitres suivants :

900 – Administration générale.....+394 k€

Ces crédits comprennent, notamment, en particulier, la modernisation de la téléphonie avec la voix sur IP pour 200 k€ et la poursuite du plan communal de modernisation informatique pour 92 k€ (+40 k€ pour les matériels informatiques, +30 k€ pour le câblage des bâtiments administratifs et +22 k€ pour les logiciels informatiques) et le complément de crédits pour l'extension du columbarium au cimetière communal (+132 k€).

902 – Enseignement et formation+1.138 k€

Ces crédits complémentaires comprennent essentiellement la provision pour travaux ultérieurs au titre des écoles communales (1 M€).

904 – Sport et Jeunesse+1.737 k€

Outre la provision pour travaux ultérieurs au titre des équipements sportifs, il est proposé au BS 2019 les crédits complémentaires suivants :

* les travaux de rénovation du gymnase Pompidou (gymnase B et gymnase C) pour un total de 350 k€ afin de permettre en complémentarité avec le nouveau gymnase des Juilliottes et la réaffectation de différentes disciplines sportives sur les équipements les plus adaptés à la pratique de leur sport,

* les crédits liés à la réalisation du parvis du nouveau gymnase des Juilliottes pour 200 k€ (130 k€ pour la voirie et 70 k€ pour les espaces verts),

* la régularisation des travaux de rénovation du centre aquatique liés au sinistre incendie pour 110 k€,

* et le renforcement de l'éclairage aux tennis Cubizolles et du 11 Novembre pour 84 k€.

908 – Aménagement et environnement+2.864 k€

Outre la provision pour travaux ultérieurs au titre de la voirie communale (1 M€) et du développement durable (500 k€), le projet de BS 2019 comprend les crédits suivants :

* la rénovation de l'éclairage public sur voies communales du quartier de Charentonneau Est avec la pose de nouveaux éclairages à LED (150 k€),

* la pose de ralentisseurs avenue Gambetta pour 150 k€,

* la quote-part communale des travaux d'enfouissement du réseau électrique de la rue de Metz en coopération avec le SIPPAREC (convention approuvée par le Conseil Municipal du 16/03/2017) pour 100 k€,

* les crédits complémentaires pour la rénovation du terre-plein central avec arrosage automatique de la RD 19 en lien avec l'opération de requalification de voirie menée par le Conseil Départemental (+100 k€),

* les fournitures pour travaux en régie du service de la voirie communale pour l'installation de boîtes à livres dans les différents quartiers de la ville (60 k€),

* et une provision de 520 k€ au titre de la poursuite de la politique municipale d'acquisitions foncières dans le diffus (logements privés) ou de locaux commerciaux par voie d'acquisition

amiable ou de préemption afin d'avoir les capacités budgétaires de saisir les opportunités éventuelles. Cette provision pourra, le cas échéant, être reportée sur l'exercice 2019.

L'équilibre de la section d'investissement du BS 2019 permet d'inscrire en réserve pour dépenses imprévues un montant de 150 k€, soit 1,2% des crédits en dépenses réelles d'investissement inscrits au BP 2019 (12,696 M€).

b) Les recettes réelles d'investissement

Hors excédent de fonctionnement capitalisé pour 7,206 M€ (article 1068), les recettes nouvelles d'investissement sont ajustées à la baisse pour -1,206 M€ au BS 2019.

Subventions d'investissement (article 13)+166 k€

Le BS 2019 doit tenir compte des subventions d'investissement notifiées après le vote du BP 2019, à savoir :

- * la subvention attribuée par le SIPPAREC au titre de la transition énergétique (rénovation thermique des bâtiments communaux) pour 103 k€,
- * la participation de la ville de Créteil aux travaux de voirie de la rue de Valenton (entrée de ville) pour 50 k€,
- * la subvention du Conseil Régional pour l'acquisition d'un véhicule de police municipale supplémentaire pour 7 k€,
- * la subvention du Conseil Départemental pour l'acquisition du matériel sportif destiné au nouveau gymnase des Juilliottes en cours de construction pour 6 k€.

Emprunts et dettes assimilées (article 16)-1.370 k€

* **Emprunt globalisé**-1.370 k€

Le montant inscrit budgétairement sur l'exercice 2019 est baissé de 3,370 M€ au BP 2019 à 2,0 M€ au BS 2019. Ce montant pourra faire l'objet d'un appel à concurrence bancaire afin de couvrir les besoins prévisionnels de tirage sur les exercices 2019 et 2020.

4) LES CREDITS VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

En mouvements réels, les crédits inscrits au titre de l'exercice 2019 se présenteront donc comme suit :

Mouvements réels (k€)	BP 2019	BS 2019	TOTAL
1 Section de fonctionnement			
Recettes réelles (1)	76.202	8.553	84.755
Dépenses réelles (2)	70.527	1.130	71.657
Epargne brute (1-2)	5.676	7.423	13.099

Mouvements réels (k€)	BP 2019	BS 2019	TOTAL
2 Section d'investissement			
Recettes réelles (3)	7.020	9.016	16.036
Dépenses réelles (4)	12.696	16.439	29.135
Total des recettes (1+3)	83.222	17.569	100.791
Total des dépenses (2+4)	83.222	17.569	100.791

Vous trouverez en annexe au présent rapport la présentation détaillée des dépenses réelles et des recettes réelles de la section d'investissement inscrites au projet de BS 2019.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE L'EXERCICE 2019
1-SYNTÈSE DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Objet	Article	BS 2019
Administration générale :	900	393 695,00 €
Mobilier administratif - Bureaux réaménagement service informatique	90020.1/2184	7 000,00 €
Hôtel de Ville - Complément de crédits fenêtres (plus-value occultation)(200 k€ RP 2018)	90020.1/2315	14 000,00 €
Hôtel de Ville - Rénovation Bureau du Cimetière	90020.1/2315	10 000,00 €
Informatique communale - Plateforme dématérialisation GNAU	90020.6/2051	12 400,00 €
Informatique communale - Complément Pack Office	90020.6/2051	10 000,00 €
Informatique communale - Complément câblage bâtiments (Ferry/OMC/R. Coty)	90020.6/21533	30 000,00 €
Informatique communale - Téléphonie voix sur IP	90020.6/2183	200 000,00 €
Informatique communale - Complément de matériels informatiques	90020.6/2183	40 000,00 €
Cimetière communal - Construction 100 cases (columbarium)	90026/2135	131 700,00 €
Virements de crédits (chapitre 900) :	900	-61 405,00 €
Sécurité et salubrité publiques :	901	30 000,00 €
Police Municipale - Travaux de rénovation	90112/2135	20 000,00 €
Police Municipale - Radios portatives	90112/2188	10 000,00 €
Virements de crédits (chapitre 901) :	901	+0,00 €
Enseignement-Formation :	902	1 137 745,00 €
Maternelle Pompidou - Remplacement de la porte d'entrée	90211/2135	5 000,00 €
Ecoles maternelles - Complément mobilier scolaire	90211/2184	5 500,00 €
Ecoles communales - Provision pour travaux ultérieurs	90212/2135	1 000 000,00 €
Elémentaire Paul Bert - Rénovation du Préau	90212/2135	70 000,00 €
Elémentaire Pasteur - Remplacement de porte	90212/2135	14 000,00 €
Elémentaire Raspail - Création d'une classe supplémentaire	90212/2135	4 000,00 €
Elémentaire Pompidou - Création d'une classe PMR	90212/2135	4 000,00 €
Ecoles élémentaires - Complément mobilier scolaire	90212/2184	20 000,00 €
Cuisine centrale - Remplacement d'un lave-batterie	90251/2188	17 800,00 €
Offices scolaires - Balances (lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles)	90251/2188	2 800,00 €
Virements de crédits (chapitre 902) :	902	-5 355,00 €
Culture :	903	45 596,00 €
Conservatoire Municipal - Acquisition d'une harpe	90311.0/2188	15 800,00 €
Espace Loisirs Charentonneau - Grille sur impasse et patio	90313.2/2135	10 000,00 €
ND de Paris - Souscription nationale (DCM 27/06/2019)(Fondation de France)	90324/20422	15 000,00 €
Moulin Brûlé - Remplacement du climatiseur	9033.0/2135	6 300,00 €
Moulin Brûlé - Remplacement de la lisse	9033.0/2135	1 000,00 €
Virements de crédits (chapitre 903) :	903	-2 504,00 €
Sport et Jeunesse :	904	1 736 822,00 €
Dont équipements sportifs :	904-41%	1 797 700,00 €
Gymnase Pompidou - Travaux de rénovation gymnases B et C	90411/2135	350 000,00 €
Gymnase Saint-Exupéry - Isolation salle ping-pong	90411/2135	3 500,00 €
Gymnase Pompidou C - Matériel de gymnastique	90411/2188	20 000,00 €
Gymnase des Juilliottes - Matériel d'escalade	90411/2188	10 000,00 €
Parvis du gymnase des Juilliottes (voirie)	90411/2313	130 000,00 €

Objet	Article	BS 2019
Parvis du gymnase des Juilliottes (espaces verts)	90411/2313	70 000,00 €
Gymnase des Juilliottes - Complément mur d'escalade	90411/2313	13 000,00 €
Tennis Cubizolles et 11 Novembre - Renforcement éclairage	90412/2135	84 000,00 €
Stade Delaune - Réfection partielle de la piste d'athlétisme	90412/2135	5 000,00 €
Stade Delaune - Remplacement de porte	90412/2135	2 200,00 €
Équipements sportifs - Provision pour travaux ultérieurs	90412/2135	1 000 000,00 €
Centre Aquatique - Travaux de sinistre incendie 2016 (solde)	90413/2313	110 000,00 €
Dont équipements Jeunesse :	904-42%	2 200,00 €
CdL Busteau - Création d'une douche	90421/2135	2 200,00 €
Virements de crédits (chapitre 904) :	904	-63 078,00 €
Interventions sociales et santé :	905	0,00 €
Virements de crédits (chapitre 905) :	905	+0,00 €
Famille :	906	-19 445,00 €
Crèche Charles Perrault - Mobilier administratif	9064.0/2184	500,00 €
HG Petits Mousse - Mobilier de change	9064.3/2184	1 500,00 €
Virements de crédits (chapitre 906) :	906	-21 445,00 €
Logement :	907	60 000,00 €
Logements communaux - Rénovation logement gardien V. Hugo	9071/2135	30 000,00 €
Logements communaux - Rénovation logement gardienne Planètes	9071/2135	30 000,00 €
Virements de crédits (chapitre 907) :	907	+0,00 €
Aménagement et services urbains :	908	2 864 312,00 €
Rue de Metz - Convention SIPPAREC/Ville (DCM 16/03/2017)	90816/204172	100 270,00 €
Rénovation TPC RD 19 - Phases 2 et 3 (190 k€ dont 95 k€ en RP 2018)	90811/21531	100 000,00 €
Arrosage automatique - Solarium Piscine	90811/21531	30 000,00 €
Arrosage automatique - rue de Valenton (entrée de ville)	90811/21531	20 000,00 €
Arrosage automatique - Boîtes à livres	90811/21531	20 000,00 €
Arrosage automatique - Station Vélib des Juilliottes	90811/21531	3 000,00 €
Eclairage Public - Rénovation LED Charentonneau Est	90814/21534	150 000,00 €
Voirie communale - Provision pour travaux ultérieurs	90822/2152	1 000 000,00 €
Voirie communale - Ralentisseurs avenue Gambetta	90822/2152	150 000,00 €
Voirie communale - Travaux suppression bornes AUTOLIB (Enedis)	90822/2152	20 000,00 €
Voirie communale - Pose d'un U Oscillant Planètes	90822/2152	20 000,00 €
Voirie communale - Pose d'un U Oscillant rue Victor Hugo	90822/2152	7 000,00 €
Boîtes à livres - Fournitures pose en régie 2019 (0 € BP 2019)	90822/21578	60 000,00 €
Développement durable - Provision pour travaux ultérieurs	90823/2315	500 000,00 €
Parc du Vert de Maisons - Réfection du trottoir en bordure de parc	90823/2315	29 000,00 €
Parcs et Squares - Panneaux de réglementation (CNVFF)	90823/2315	18 000,00 €
Espaces verts - Structure de jeu Square Dr Gilbert (Don Rotary)(D=R)	90823/2315	10 000,00 €
Parc du Vert de Maisons - Pose d'un U Oscillant (coulée verte)	90823/2315	9 200,00 €
Eglise Saint-Rémi - Rénovation du miroir d'eau	90823/2315	8 200,00 €
Convention STIF/SGP - Etude pôle VdM (DCM 03/10/2016)(Solde BS 2018)	90824/2031	22 200,00 €
OPAH Dodun - Subventions attribuées (DCM 28/03/2019)	90824/20422	1 000,00 €
Gendarmerie - Subvention d'investissement CSLGMA (DCM 27/06/2019)	90824/20422	50 000,00 €
Acquisitions foncières - Provision 2019 (500 k€ RP 2018)	90824/2132	520 000,00 €
ENEDIS - Extension du réseau électrique 2 rue du Soleil (ESH Maisons-Alfort)	90824/2135	10 914,00 €
Virements de crédits (chapitre 908) :	908	+5 528,00 €

Objet	Article	BS 2019
Action économique :	909	-182 000,00 €
Mission Locale - Travaux d'extension 150 k€ => EPT10 (RP 2018 200 k€)	9090/2135	-150 000,00 €
Mission Locale - Rénovation logement gardien V. Hugo (909=>907)	9090/2135	-30 000,00 €
Virements de crédits (chapitre 909) :	909	-2 000,00 €
Dépenses imprévues :	918	150 000,00 €
Réserve pour dépenses imprévues	918/020	150 000,00 €
Résultats antérieurs :	***	10 222 741,46 €
Reprise des reports de dépenses d'investissement 2018	900/909	8 266 713,30 €
Solde d'exécution 2018 section d'investissement (D001)	90020.0/001	1 956 028,16 €
DÉPENSES RÉELLES :	***	16 439 466,46 €
<i>Dont virements de crédits (investissement > fonctionnement) :</i>	<i>***</i>	<i>-150 259,00 €</i>
DÉPENSES D'ORDRE :	***	0,00 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :	***	16 439 466,46 €

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE L'EXERCICE 2019
2-SYNTÈSE DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Objet	Article	BS 2019
Dotations et fonds d'investissement :	10	-2 424,00 €
FCTVA 2019 - Investissement (2,300 M€ BP 2019)	912/10222	-2 424,00 €
Subventions d'investissement :	13	165 996,00 €
SIPPEREC - Subvention transition énergétique 2019 (Notification 13/02/2019)	90020.2/1326	103 186,00 €
CRIF - Subvention véhicule PM (Notification 22/05/2019)	90020.3/1322	6 810,00 €
CG 94 - Subvention Equipement Gymnase des Juilliottes (Notification 30/04/2019)	90411/1323	6 000,00 €
Ville de Créteil - Participation travaux de voirie rue de Valenton (DCM 28/03/2019)	90822/13248	50 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées :	16	-1 370 000,00 €
Emprunt globalisé 2019 (3,370 M€ BP 2019)	911/1641	-1 370 000,00 €
Résultats antérieurs :	***	10 222 741,46 €
Reprise des reports de recettes d'investissement 2018	902/911	3 016 459,36 €
Excédent de fonctionnement 2018 capitalisé (R1068)	90020.0/1068	7 206 282,10 €
RECETTES RÉELLES :	***	9 016 313,46 €
<i>Virement de la section de fonctionnement (4.475.800 € BP 2019)</i>	<i>919/021</i>	<i>7 423 153,00 €</i>
RECETTES D'ORDRE :	***	7 423 153,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :	***	16 439 466,46 €

